

Régisseur.se des studios de répétition et
d'enregistrement
Canal 93-Bobigny Musiques

06/10/22
CDD 6 mois
📍 Bobigny (93)

CANAL 93
BOBIGNY Musiques

🔍 Secteur

Spectacle Vivant

📄 Description de l'entreprise/de l'organisme

Canal 93 – Bobigny Musiques est un établissement public créé par la municipalité de Bobigny il y a vingt ans dans les champs des musiques, danses et du numérique, en particulier à destination des jeunes.

L'équipement est devenu un lieu incontournable de création, de partages de pratiques musicales et chorégraphiques et de diffusion, avec une identité propre marquée par les « cultures urbaines ».

Avec sa salle de concert, ses studios et son espace restauration Canal 93 est un espace de pratiques, de rencontres et de développement artistique pour les musiciens, danseurs et chorégraphes de Bobigny et de la Seine-Saint-Denis et au-delà, du monde.

<https://www.canal93.com>

📋 Description du poste

En collaboration avec l'équipe technique du CANAL 93, le/la Régisseur(se) des studios de répétition gère le planning d'utilisation des studios de répétition et d'enregistrement, il ou elle accueille les musiciens les ayant réservés et maintient son parc de matériels en état de bon fonctionnement. Il ou elle doit alerter le Régisseur général s'il juge nécessaire de réparer ou de changer ce matériel. Il ou elle participe également à l'entretien de l'équipement, au suivi des résidences et à la mise en place des concerts.

Missions liées à la gestion des studios de répétitions et d'enregistrement et de podcast :

- En collaboration avec l'équipe technique de la salle, il ou elle gère de manière autonome les studios de répétitions : réservations et mise à jour des plannings, gestion de la régie financière (encaissement des recettes et tenue de la comptabilité des recettes), encadrement technique des utilisateurs, inventaire, ouverture/fermeture des locaux,
- Il ou elle accueille et encadre si besoin (et/ou si demandé), les musiciens en répétition : accompagnement, installation technique spécifique, tests et conseils.
- Il contribue au développement des projets liés au studio, tel que la création d'un studio podcast (définition projet, choix des équipements et installation) et la relance du studio d'enregistrement (changement et acquisition de matériel).

Missions liées à la maintenance des studios :

- Il ou elle suit en collaboration avec la Direction la maintenance des studios et le suivi du parc de matériels.
- Il ou elle analyse le fonctionnement de son activité pour proposer les améliorations nécessaires /envisageables. Il ou elle se tient pour cela informé des évolutions techniques et technologiques en

matière de son et pourra proposer à la Direction et à l'équipe technique des améliorations et des évolutions du parc matériel des locaux de répétition.

Missions liées aux évènements accueillis in situ et hors les murs (concerts, manifestations, résidences) :

- Sous la responsabilité du régisseur général, il ou elle participe à la mise en place des concerts : aide à l'installation son et lumière, chargement / déchargement, installation du backline, tâches de manutention.

Description du profil recherché

- Vous êtes titulaire d'une formation en régie son
- Compétences techniques liées à l'utilisation de matériel de sonorisation et d'instruments de musique.
- Sens de l'accueil du public et du travail en équipe, aisance relationnelle, rigueur et probité dans le cadre de la gestion de deniers publics
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Esprit d'initiative
- Pratique de la musique appréciée
- Permis B

Description de l'expérience recherchée

- Une première expérience dans le domaine de la régie son et enregistrement musical serait souhaitable

Date de prise de fonction

Dès que possible

Date limite de candidature

31/10/2022

Rémunération envisagée

Selon profil et expérience

Lieu

Bobigny (93)

Adresse postale du recruteur

Canal 93
63, avenue Jean Jaurès
93000 Bobigny

Site web de l'entreprise/de l'organisme

<https://www.canal93.com/>

Informations complémentaires / renseignements

CDD de 6 mois, évolutif en CDI en fonction de la relance des studios.